



La Pierre Fertile®

TALOCALCE

ENDUIT DE FINITION REVÊTEMENT MINÉRAL ÉPAIS (RME)

- Grande perméabilité à la vapeur d'eau.
- Aspects variés possibles.
- Intègre le système « tout minéral ».
- Intègre systèmes ETICS.



IDENTIFICATION DU PRODUIT

► DÉFINITION

Revêtement Minéral Epais (RME) à base de chaux aérienne faisant partie des systèmes de revêtement « tout minéral » de La Pierre Fertile, pour constituer un enduit de parement décoratif, ou comme sous-enduit du **MARMORINO**.

Produit déclinable en trois granulométries :

- Grain Moyen 21
- Grain Fin 18
- Grain Extra Fin 12

► APTITUDE A L'USAGE

Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances "DoP" du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection et décoration du béton ou de la maçonnerie.
- Apporte une texture et une couleur uniforme au support.
- Enduisage de finition d'ETICS.
- Bonne tenue du feu aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Stabilité de la couleur (non jaunissant).

► CARACTÉRISATION SELON NF T 36-005

Famille II - 3 (RME).

► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en pot :** produit épais
- **Masse volumique :**
 - Grain extra fin 12 : 1,72 - Grain fin 18 / moyen 21 : 1,80 ± 0,05 kg/dm³.
- **Extrait sec en poids :**
 - Grain extra fin 12 : 73 % - Grain fin 18 / moyen 21 : 76 % (taux de matière organique < 5% en sec).
- **Extrait sec en volume calculé :** - Grain extra fin 12 : 58% - Grain fin 18/moyen 21 : 61 %
- **Absorption d'eau :** W₁
- **Perméabilité à la vapeur d'eau :** μ ≤ 35
- **pH = 11,4**
- **Point d'éclair :** Néant.
- **Pour les 3 granulométries :** E₅ V₂ W₁ A₀

► CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE

Fût de 20 kg.

Livré en blanc et Tons Clairs du nuancier LPF « CHAUX & SILICATES ».

► DILUTION

TALOCALCE est prêt à l'emploi. Homogénéiser le produit à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (300 tours/mn) avant application. Laisser reposer une demi-journée avant l'application.

► ASPECT DU FEUIL SEC

Mat, structuré.

► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

► CONSOMMATION

Selon support et outil :

- Grain Moyen 21 : 2,5 à 3,0 kg/m²
- Grain Fin 18 : 1,5 - 2,0 kg/m²
- Extra-fin 12 : 1,3 - 1,5 kg/m²

► TEMPS DE SÉCHAGE

Le produit est recouvrable par lui-même après 12 h minimum. Carbonatation complète : après 28 jours.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Les revêtements à base de chaux peuvent faire apparaître des blanchiments dus à une carbonatation découlant de la présence d'humidité dans le support ou ayant pénétré le revêtement non protégé après son application. Ils ne résultent pas d'un défaut du produit, mais d'une contrainte inhérente à la chaux. Il est conseillé de teinter tous les fûts en une seule opération afin d'éviter les écarts de teinte.
- La perception de la teinte du produit dépend du grain choisi, de l'illuminant (lumière du jour ou éclairage artificiel) et de l'observateur. Elle peut donc différer de la teinte du nuancier sur support lisse, et seule une surface de référence permet de valider la teinte avant le début des travaux. La surface de référence doit rester accessible jusqu'à la réception des travaux.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau (port des EPI obligatoire).
- Protéger les vitrages et les menuiseries en aluminium brossé ou anodisé des projections de chaux
- S'applique sur support sec ; humidité < 5% en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
- Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).
- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application.
- Lors du bûchage des ouvrages, utiliser des filets de protection ajourés.
- Ne pas appliquer sur surfaces horizontales ou inclinées exposées à la pluie.
- Ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide.
- En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade avant de chauler, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux. A l'application, la chaux ne présente pas sa couleur finale. Après séchage, la teinte s'atténue fortement ; elle est définitive et couvre parfaitement le support. Nous vous conseillons de faire des essais avant tout chantier.
- Bien que TALOCALCE soit destiné à l'extérieur, sa mise en œuvre à l'intérieur dans des pièces d'eau, à proximité d'une source d'eau est déconseillée. Les éclaboussures pourraient engendrer un désordre esthétique par un blanchiment anarchique du revêtement
- Éviter les gradients de température trop importants dans les pièces de grande hauteur sous plafond : un séchage différentiel peut influencer sur le rendu.

TALOCALCE

SOUS ENDUIT DES SYSTÈMES MINÉRAUX

MISE EN ŒUVRE

► TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

► EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

► DESTINATION

Ravalement de façades (surfaces verticales). Murs intérieurs (pièces sèches).

► SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. QR Code dans l'encadré ci-dessous) :

En extérieur : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état ou sur **GARNICHAUX** ; composants d'ETICS.

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 80 %. Eviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

En intérieur : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état ou revêtement organique recouvert par **IMPRIM PLUS**, enduits de peinture et produits dérivés du plâtre.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C ou supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

► NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

En intérieur : Lessivage, rinçage à l'eau, brossage égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage et enduisage si nécessaire.

En extérieur :

- Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage
- Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage chimique, thermique en prenant soin, dans le cas d'un décapage chimique, d'éliminer par rinçage sous pression adaptée la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement (sauf sur mortier de plâtre et chaux). Elimination des parties d'enduits décollées, friables, ainsi que des pulvérulences superficielles.

► APPLICATION

En extérieur : Appliquer directement sur l'enduit **GARNICHAUX**. Sur subjectile minéral brut, appliquer au préalable **IMPRIM CHAUX** ou **IMPRIM PLUS** (en cas de résidus organiques).

En intérieur : appliquer systématiquement **IMPRIM CHAUX** (sur subjectile brut) ou **IMPRIM PLUS** (sur subjectile revêtu). Cf. leurs fiches techniques.

NOTE

Les résidus de peinture organique s'entendent comme des traces résiduelles de peinture après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou les modénatures. L'application sur subjectiles organiques est proscrite en extérieur car elle remet en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

Planéité : Le **TALOCALCE** est une finition structurée pouvant être appliquée sur l'enduit de préparation **GARNICHAUX**.

► EMPLOI DU PRODUIT

Sur les surfaces préalablement préparées, et après malaxage à vitesse lente du produit, appliquer **TALOCALCE** à la lisseuse inox, puis serrer au grain. Pour réaliser l'aspect final, procéder au talochage, à la lisseuse humide inox ou plastique.

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

► MATÉRIEL

Lisseuse inox, taloche plastique et couteau à enduire.

► NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

► FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

Accessible sur le site www.lapierrefertile.fr ou sur la base INIES/CSTB.

► FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.com.

► COV

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeurs limites UE pour ce produit (cat : A/a) : 30 g/L. Ce produit contient moins de 29 g/L de COV.




► ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

- **Référentiel d'emploi** : NF DTU 59.1.
- **Supports spécifiques non mentionnés** : Nous consulter.
- **Entretien ou rénovation du revêtement** : selon NF DTU 59.1.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales l'emballage, fermer le pot hermétiquement et stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets** : emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE** : 08 01 12.

 0679 1404	
ALLIOS La Pierre Fertile 185 Chemin de Saint-Lambert 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE	
11 ⁽¹⁾ 12 ⁽²⁾ 13 ⁽³⁾	
(1) : JEF COTHERM P.SE – 1404-CPR-2887 (1) : TEKMATHERM P.SE – 1404-CPR-2888 (2) : JEF COTHERM P.LM – 1404-CPR-3018 (2) : TEKMATHERM P.LM – 1404-CPR-3017 EAD 040083-00-0404 (3) JEF COTHERM P.MP – 1404-CPR-3474 ETAG 004 (utilisé comme DÉE) Composant d'ETICS (impression)	
 ETICS JEF COTHERM*	 ETICS TEKMATHERM*
*Cf. QR code pour consulter la DoP donnant en niveau ou en classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur simple demande), avec ses documents d'accompagnement, ou le site www.lapierrefertile.com .	